

LÉGENDE

- Limite de zone
- ▬▬▬ Butte écran
- ▬▬ Mur écran
- ▬▬▬▬ Écran visuel
- ⊗⊗⊗⊗ Zone tampon
- Autoroute
- Voie ferrée
- Cours d'eau, lacs ou étangs à débit régulier

APPROBATION DU PLAN INITIAL ET DES AMENDEMENTS


NUMÉRO DU RÈGLEMENT	SIGNATURE DU DIRECTEUR	DESIGNÉ PAR	EN VIGUEUR LE
R.C.A.S.V.O. 4		M.M.	2010-01-05
R.C.A.S.V.O. 7		M.M.	2010-04-08

EN VIGUEUR LE : 2010-04-08

Liane LePage  
Présidente  
Arrondissement de Beauport

Linda Simard  
Secrétaire et administratrice-greffière  
Arrondissement de Beauport

ÉCHELLE 1:10 000 PLAN N° CASQ51201













APPROBATION DU PLAN INITIAL ET DES AMENDEMENTS

NUMÉRO DU RÉGLEMENT	SIGNATURE DU DIRECTEUR	DESSINÉ PAR	EN VIGUEUR LE
R.C.A.SV.Q. 4		M.M.	

- Légende**
- Aire de protection d'un puits municipal ou d'un ouvrage de captage d'eau
  - Cours d'eau servant à l'approvisionnement en eau potable
  - Milieu humide
  - Érablière
  - Limite du périmètre urbain
  - Limite de l'arrondissement de Beauport



APPROBATION DU PLAN INITIAL ET DES AMENDEMENTS

NUMERO DU REGLEMENT	SIGNATURE DU DIRECTEUR	DESSINE PAR	EN VIGUEUR LE
R.C.A.5V.Q.4		M.M.	2010-01-05
R.C.A.5V.Q.7		M.M.	2010-04-08

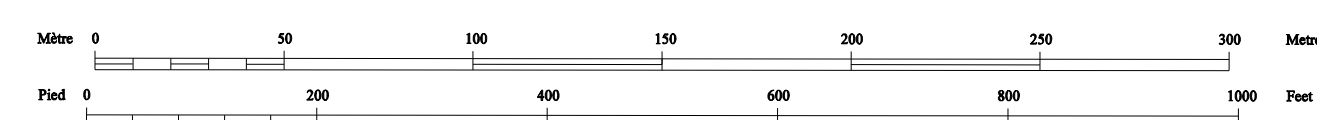
**Légende**

-  Forte pente
-  Secteur à potentiel karstique
-  Limite de l'arrondissement de Beauport



**RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DE BEAUPORT SUR L'URBANISME**  
**ANNEXE I**  
**ZONES INONDABLES**

Échelle : 1 / 2 000



APPROBATION DU PLAN INITIAL ET DES AMÉNAGEMENTS			
NUMÉRO DE RÉVISION	DATE	DESIGNÉ	DESIGNÉ

Zone inondable de grand courant ■  
 Zone inondable de faible courant ■

**FEUILLET 1413**  
**RIVIÈRE MONTMORENCY**





APPROBATION DU PLAN INITIAL ET DES AMENDEMENTS		
NUMÉRO DU RÈGLEMENT	EN VIGUEUR LE	DESSINÉ PAR
R.C.A.S.V.Q. 4		